

BPJEPs MENTION LOISIRS TOUT PUBLIC

www.irfabfc.fr



Formation
éligible
CPF



ANIMATION

TYPE DE VALIDATION

Diplôme d'Etat du Ministère de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports - Niveau 4

PUBLIC

Salariés(es)
Personnes en reconversion professionnelle
Demandeurs d'emploi

MODE DE FINANCEMENT

Conseil Régional
CPF / Pro A / CPF Transition Contrat de professionnalisation
Entreprise
Financement individuel
Code CFP : 237749

CONTACT

Lazare TESTORI
ltestori@irfabourgogne.fr
03 80 52 25 25

CONTEXTE - PRESENTATION

L'animateur exerce en autonomie son activité d'animation, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs socioéducatif et socioculturel et dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable au plan pédagogique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité du projet d'activité qui s'inscrit dans le projet de la structure. Il s'occupe de tous les publics : population de proximité (quartier, ville, communauté de communes...) ou public plus spécifique (village vacances, centre de vacances avec ou sans hébergement, maisons de jeunes...). La mention LTP permet de diriger un accueil collectif de mineurs (ACM).

CONDITIONS D'ACCES/PREREQUIS

Justifier de 200 h d'expérience dans l'animation ou d'un diplôme dans ce secteur.

Etre titulaire d'un diplôme ou titre de secourisme.

Satisfaire aux épreuves de sélection.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Valider un diplôme de niveau 4.

Développer une capacité d'analyse (public, structures et environnement social et culturel).

Concevoir, animer et mettre en œuvre des projets d'animation.

Maîtriser les techniques nécessaires à leur réalisation auprès de publics variés.

METHODES

Apports méthodologiques, théoriques, mises en situation, réalisations individuelles et collectives, analyse et résolution de situations professionnelles.

Mise à disposition d'une plateforme numérique pour approfondir ou perfectionner des compétences.

CONTENUS ET MODALITES DE VALIDATION

UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

UC3 : Conduire une action d'animation et de direction (structure ACM)

UC4 : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ du « loisirs tous Publics »

Epreuves formatives et certificatives organisées dans le cadre de la formation. Validation des UC sous la responsabilité de la DRJSCS (Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale).

INFORMATIONS PRATIQUES

Consulter notre site internet : www.irfabfc.fr

Les +
IRFA

- L'accès à un Diplôme d'Etat de niveau 4 (Bac).
- Un label qualité reconnu, une équipe pédagogique et administrative à votre écoute, une démarche pédagogique proche des réalités professionnelles.
- Du matériel professionnel, des espaces dédiés aux stagiaires, équipement informatique.

